

Plan de Prévention

Code Formation F013A



Objectifs de la formation

- Apprécier le contexte et les enjeux de la sous-traitance en matière de sécurité
- Evaluer l'impact de la réglementation dans la gestion des interventions des Entreprises Extérieures
- Etablir un plan de prévention ou un protocole de sécurité

Profil des participants

- Techniciens, animateurs QSE
- Personnel réalisant des activités de maintenance, travaux, services généraux

Pré-requis

- Aucun

Durée

- 1 jour, soit 7 h de formation

Stagiaires

- 8 maximum

Coût

- Intra : sur devis

Programme de la formation

QU'EST-CE QU'UN PLAN DE PREVENTION ?

LES OBJECTIFS DU PLAN DE PREVENTION ET LES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

LES RISQUES PRIS EN COMPTE DANS LE PLAN DE PREVENTION, LES COMPRENDRE, LES IDENTIFIER ET LES ANALYSER

- Les rayonnements ionisants
- Les substances CMR, au sens de l'article R. 231-51 du code du travail devenu l'article R. 4411-3
- Les agents biologiques pathogènes
- Les installations classées faisant l'objet d'un plan d'opération interne
- Les travaux en hauteur de plus de 3m
- Le bruit
- Les travaux de maintenance sur les équipements de travail, autres que les appareils et accessoires de levage qui doivent faire l'objet de vérification périodique
- Les travaux de transformation sur les ascenseurs, monte-charge, escaliers mécaniques, trottoirs roulants et installations de parcage automatique de voitures
- Les travaux de maintenance sur des installations à très haute ou très basse température
- Les travaux comportant le recours à des ponts roulants ou grues ou transtockeurs
- Les travaux comportant le recours aux treuils et appareils assimilés mus à la main, installés temporairement au-dessus d'une zone de travail ou de circulation
- Les travaux exposant au contact avec des pièces nues sous tension supérieure à la T.B.T : Très basse tension
- Les risques de noyade
- Le risque d'ensevelissement
- Les travaux de montage, démontage d'éléments préfabriqués lourds
- Les travaux de démolition
- Les travaux dans ou sur des cuves et accumulateurs de matière en atmosphère confinée
- Les travaux en milieu hyperbare
- Les travaux nécessitant l'utilisation d'un appareil à laser d'une classe supérieure à la classe 3 A
- Les travaux de soudage oxyacétylénique exigeant le recours à un permis de feu

Plan de Prévention

Code Formation F013A



LA VISITE PRELIMINAIRE POUR ETABLIR LE PLAN DE PREVENTION

LA MISE EN COMMUN DES RISQUES ET LES MESURES DE PREVENTION

DOCUMENTS A JOINDRE DANS LE PLAN DE PREVENTION

PROTOCOLE DE SECURITE POUR LE CHARGEMENT/ DECHARGEMENT

LE SUIVI DU PLAN DE PREVENTION

Modalités pédagogiques

- Pédagogie interactive reposant sur l'alternance de présentations, d'exemples concrets
- Alternance de formation théorique et de formation pratique. à prévoir déplacement dans l'entreprise pour l'évaluation des risques
- Remise du support de formation sous format électronique et exercices sous format papier

Modalités d'évaluation

- Quizz en fin de la formation

Formalisation à l'issue de la formation

- Attestation de formation

Dates et lieux

- Intra : selon vos disponibilités

Profil du formateur

Fabienne Douki, Consultante et formatrice, habilitée IPRP (Intervenante en Prévention des Risques Professionnels) par le DIRECCTE N° 69/2015/363